



www.overeed.com

Newsletter – Mars 2015

Adhésion de la Martinique à l'OECS

La Martinique poursuit son intégration dans son environnement économique le plus proche

Le 4 février 2015, la Martinique a adhéré à l'OECS (*Organisation of Eastern Caribbean States*) qui permet une coopération entre plusieurs pays et territoires des petites Antilles notamment dans les domaines prioritaires du commerce, du transport et du tourisme.

La Martinique est le 10^{ème} membre et le premier territoire français à siéger à l'OECS, aux côtés de Antigua, Barbuda, La Dominique, Grenade, Saint Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint - Vincent et les Grenadines, Montserrat et Anguilla.

La Martinique (bientôt suivie par la Guadeloupe) poursuit ainsi, après son adhésion en 2012 au CEPALC (Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes) et en 2014 à l'AEC (Association des États de la Caraïbe), ses efforts d'intégration dans son environnement économique et géographique le plus proche.

contact@overeed.com